



FRANCE STRATÉGIE

ÉVALUER. ANTICIPER. DÉBATTRE. PROPOSER.

CYCLE INNOVATION DE RUPTURE

Séance 3

Créativité et innovation

Jeudi 30 mars 2017 de 9h à 12h

France Stratégie

18, rue de Martignac - 75007 Paris

PROGRAMME

L'innovation est la clef de la prospérité en France et en Europe ainsi qu'une réponse aux menaces liées à l'environnement. Au-delà des améliorations continues des produits et des procédés de fabrication issues du progrès technique, les innovations de rupture transforment fondamentalement et par sauts – parfois brutaux générateurs de perturbations mais aussi de croissance – la compétition économique et le fonctionnement de nos sociétés.

Compte tenu des gains en niveau de vie qu'elles impliquent, il est utile de s'intéresser aux recommandations qui pourraient être faites pour renforcer les capacités nationales et territoriales en matière d'innovation de rupture. France Stratégie a décidé de conduire cette analyse sous la forme d'un atelier fermé, en se concentrant en trois séances sur trois niveaux d'observation :

- La première séance (17 novembre 2015), après avoir cerné le cadre de cet atelier et les éléments de définition des innovations de rupture en France et à l'International, a été focalisée sur le rôle joué dans l'innovation de rupture par l'entreprise, acteur clé pour le passage de l'idée à la mise en œuvre de l'innovation sur le marché.
- La deuxième séance (16 juin 2016) a été consacrée aux « écosystèmes » en tant que lieux d'éclosion et de diffusion des innovations, avec un regard particulier sur les territoires et sur les pôles de compétitivité.
- La troisième séance, enfin, s'attachera à identifier les politiques publiques susceptibles de favoriser ces processus, notamment dans le champ de l'éducation.

www.strategie.gouv.fr

SÉANCE 3 — CRÉATIVITÉ ET INNOVATION

LES GRANDES QUESTIONS

De la créativité à l'école à l'innovation de rupture en entreprise et au travail : quels liens ? Quels mécanismes ? Comment se situe la France en comparaison internationale dans ces domaines ? Quels caractéristiques et profils des innovateurs ? Quelle(s) organisation(s) du travail favorables à l'innovation ?

- Faut-il être créatif pour être innovant ?
- L'école (au sens large) a-t-elle un rôle à jouer dans le développement de la créativité et, si oui, lequel ? Quelle place est aujourd'hui accordée à la créativité dans les enseignements et notamment, dans le socle commun de connaissances, de compétences et de culture ?
- Quelles approches éducatives sont les plus favorables au développement de la créativité des enfants et des jeunes ?
- L'innovation comme la capacité à partager et à concrétiser des idées créatives : l'école a-t-elle un rôle à jouer et lequel ?
- Selon les enquêtes internationales (PISA, TIMSS, PIRLS, PIAAC) sur les compétences des enfants et des jeunes d'une part et des adultes d'autre part, comment se positionne la France dans les domaines de la créativité et de l'innovation ?
- Quels parcours et spécificités des innovateurs en entreprise ? Quel rôle du système éducatif dans leur performance d'innovateur ?
- Quelle(s) organisation(s) dans l'entreprise pour favoriser la créativité et l'innovation ?

ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

Au niveau européen, l'importance de l'investissement dans **le savoir et l'innovation** pour la croissance à long terme a été reconnue dès 2000 dans le Programme européen de Lisbonne. Dans ce cadre, les objectifs fixés visaient à faire de l'Europe « l'économie de la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique du monde » et établissaient de fait le besoin d'augmenter l'investissement dans les activités du savoir.

Depuis, le Conseil européen de Barcelone (2002) puis le Conseil européen de Bruxelles (15-16 juin 2006) ont fixé à 3 % du PIB les objectifs de dépenses de R & D, porté l'investissement dans le savoir et l'innovation au rang des quatre domaines prioritaires de la Stratégie de Lisbonne relancée, exigé des États membres de fixer des objectifs spécifiques dans le cadre des programmes nationaux de réforme et créé un tableau de bord européen en matière d'innovation, etc.



À partir de 2008, les politiques publiques ont encouragé et promu la notion de « créativité », l'année 2009 ayant été désignée par la Commission européenne « **l'année européenne de la créativité et de l'innovation** », avec pour objectifs de :

- Créer un environnement propice à l'innovation ;
- Démontrer l'importance de la diversité culturelle ;
- Promouvoir la créativité et l'esprit d'initiative dès le plus jeune âge ;
- Souligner l'importance de la créativité, de l'innovation et de l'esprit d'entreprise pour la croissance et l'emploi ;
- Développer l'acquisition de compétences essentielles dans tout type de contextes professionnels et sociaux ;
- Encourager la créativité et l'innovation dans les organisations publiques et privées.

Considérée comme un moteur de l'innovation (OCDE, 2009 et Toner, 2011), la créativité devient une priorité des institutions et gouvernements européens, via notamment l'investissement dans l'éducation et les qualifications. Toutefois, la définition de la créativité par la Commission peut apparaître très générale, elle renvoie en effet à « l'ensemble des qualifications et attributs nécessaires aux travailleurs dans une économie de plus en plus fondée sur le savoir ».

À cet égard, les travaux de l'OCDE « **La stratégie pour l'innovation** » précisent davantage les concepts, et ils apportent des éléments de mesure et de suivi de la créativité. Ainsi, sur la base des concepts traditionnels de pensée divergente et convergente et de pensée logique, l'OCDE définit **dans le cadre scolaire, la créativité** comme les capacités à proposer des idées et des solutions et **l'esprit critique** comme celles de les analyser et les évaluer. Elle offre par ailleurs un cadre analytique permettant d'élaborer et d'évaluer les politiques éducatives en faveur de la créativité dans les enseignements primaires et secondaires. Les premiers résultats seront présentés en 2017.

Cette dernière session du cycle de séminaires sur l'innovation mis en place par France Stratégie vise à **caractériser les méthodes de développement de la créativité dans l'éducation** en France, et à en débattre. Elle a aussi pour but de définir **les ressorts de l'innovation en entreprise** sous l'angle des ressources humaines et de l'organisation du travail. Elle cherche enfin à identifier les principaux **leviers de l'action publique sur les interactions créativité à l'école et innovation dans l'entreprise**.

PROGRAMME

9h00 ACCUEIL

Christel GILLES, France Stratégie
Présentation du cycle "Innovation de rupture"

9h05 INTRODUCTION

Daniel AGACINSKI, président de session, France Stratégie
L'École entre transmission et créativité

9h10 INTERVENTION

Jean-Michel ZAKHARTCHOUK, rédacteur des *Cahiers pédagogiques*, professeur honoraire de lettres
L'innovation pédagogique au service de la créativité des élèves

9h25 INTERVENTION

Stephan VINCENT-LANCRIN, analyste senior, CERI, OCDE
Développer et évaluer la créativité et l'esprit critique dans l'éducation

9h40 INTERVENTION

Son Thierry LY, Didask, directeur co-fondateur/CEO

9h55 DÉBAT AVEC LA SALLE

10h25 PAUSE

10h35 INTERVENTION

Laurent DUPUIS, délégué général, Fondation Potentiels & Talents

10h50 INTERVENTION

Brieuc DE ROSCOAT, chercheur Associé, Laboratoire Adaptations Travail-Individu, Université Paris-Descartes

11h05 INTERVENTION

Anne-Sophie CHEVASSON, directrice Innovation, Groupe Poulit

11h20 INTERVENTION

Fabien MONSALLIER, directeur de l'innovation de La Banque Postale

11h35 TOUR DE TABLE ET DÉBAT AVEC LA SALLE

12h00 CLÔTURE DE SÉANCE

Daniel AGACINSKI, président de session, France Stratégie

